

Member's Motion submitted to Environment and Climate Change Committee

Meeting date: 18 February 2025

Moved by: Councillor Shawn Menard

Motion Title: Energy and GHG Reduction Program

ACS File No.: ACS2025-OCC-CCS-0014

Ward: Citywide

Motion d'un membre soumise au Comité de l'environnement et du changement climatique

Date de la réunion : 18 février 2025

Motion de : Conseiller Shawn Menard

Titre de la motion : Programme de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation d'énergie

Dossier n° (ACS) : ACS2025-OCC-CCS-0014

Quartier : À l'échelle de la ville

MOTION

WHEREAS the City of Ottawa has been investing in Energy and GHG reduction projects since 2010, through annual strategic investment initiatives; and

WHEREAS in 2019 the City of Ottawa declared a Climate Emergency for the purposes of protecting our economy, our ecosystems, and our community from climate change; and

WHEREAS the City of Ottawa's Climate Change Master Plan identifies municipal leadership as:

- 1) Required to ensure an integrated and comprehensive approach to addressing climate change across the corporation and the community, including through the integration of a climate lens into the Comprehensive Asset Management (CAM) program, the Long-Range Financial Plan (LRFP), and operational plans and policies, among others; and**
- 2) Critical to leading by example to set the pace, spur innovation, and catalyze community action; and**

WHEREAS the Energy and GHG Reduction Program was officially established in 2019, investing \$3M annually in energy conservation projects that reduce energy use and GHG emissions at City facilities, and achieve an 8-year aggregate payback; and

WHEREAS the City has invested a total of \$32M in energy and GHG reduction projects which has netted the City \$43.5M in savings over the last 14 years; and

WHEREAS the program has completed most of the projects which provided the shortest-term return of value to the city in terms of payback; and

WHEREAS a greater focus is needed on retrofits as a means to achieve the City of Ottawa's GHG reduction goals in addition to energy efficiency goals.

THEREFORE BE IT RESOLVED that the Infrastructure and Water Services Department be directed to explore opportunities for funding, collaboration, and implementation of municipal retrofits internally and with the Federation of Canadian Municipalities, Hydro Ottawa / Envari, and the federal and provincial governments to ensure alignment of objectives and the best opportunities to benefit the City of Ottawa;

AND BE IT FURTHER RESOLVED that the Infrastructure and Water Services Department be directed to research alternative parameters, including longer term savings and GHG reductions for the municipality by modification of the payback term, to reframe the terms of the Energy and GHG Reduction Program;

AND BE IT FURTHER RESOLVED that staff report back to the Environment and Climate Change Committee by Q3 2025 with recommended funding sources, terms, and associated benefits.

MOTION

ATTENDU QUE la Ville d'Ottawa investit depuis 2010 dans des projets de réduction de la consommation d'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) par le truchement d'initiatives d'investissements stratégiques annuelles; et

ATTENDU QU'en 2019, elle a déclaré une urgence climatique pour protéger son économie, ses écosystèmes et la population contre les changements climatiques; et

ATTENDU QUE son Plan directeur sur les changements climatiques précise que le leadership municipal est :

- 1) nécessaire pour garantir une approche intégrée et globale de lutte contre les changements climatiques dans l'organisation et à Ottawa, notamment par l'intégration d'une optique climatique au Programme de gestion intégrale des actifs (GIA), au Plan financier à long terme (PFLT) et aux politiques et plans opérationnels, entre autres; et**
- 2) essentiel pour montrer l'exemple afin de donner le rythme, de stimuler l'innovation et de susciter l'action collective; et**

ATTENDU QUE le Programme de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation d'énergie, officiellement instauré en 2019, prévoit un investissement annuel de trois millions de dollars dans des projets de conservation énergétique visant à diminuer la consommation énergétique et les émissions de GES dans les installations de la Ville, et a une période de rentabilisation de huit ans; et

ATTENDU QUE la Ville a investi 32 millions de dollars dans de tels projets, ce qui lui a permis d'économiser 43,5 millions de dollars dans les 14 dernières années; et

ATTENDU QUE la plupart des projets financés au titre du programme ayant le meilleur rendement du capital investi à court terme pour la Ville sont terminés; et

ATTENDU QUE la Ville doit se concentrer davantage sur les rénovations si elle veut atteindre ses cibles de réduction des GES et ses cibles d'efficacité énergétique;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QU'il soit demandé à la Direction générale des services d'infrastructure et d'eau d'analyser les occasions de financement, de collaboration et de réalisation en lien avec les projets de rénovation municipaux à l'interne et avec la Fédération canadienne des municipalités, Hydro Ottawa, Envari et les gouvernements fédéral et provincial pour que les cibles cadrent avec les meilleures possibilités de retombées pour la Ville;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QU'il soit demandé à la Direction générale de trouver d'autres critères, notamment des économies et des réductions de GES à plus long terme pour la municipalité par la modification de la période de rentabilisation, pour refondre les modalités du Programme de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation d'énergie;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le personnel présente au Comité de l'environnement et du changement climatique d'ici le troisième trimestre de 2025 un rapport dans lequel il recommande des sources de financement et des modalités et fait état des retombées connexes.

FINANCIAL IMPLICATIONS

There are no financial implications.

LEGAL IMPLICATIONS

There are no legal impediments associated with the implementation of the resolutions of this motion.

DISPOSITION

Upon Committee and/or Council approval, staff will implement the recommendations in this motion, as appropriate.